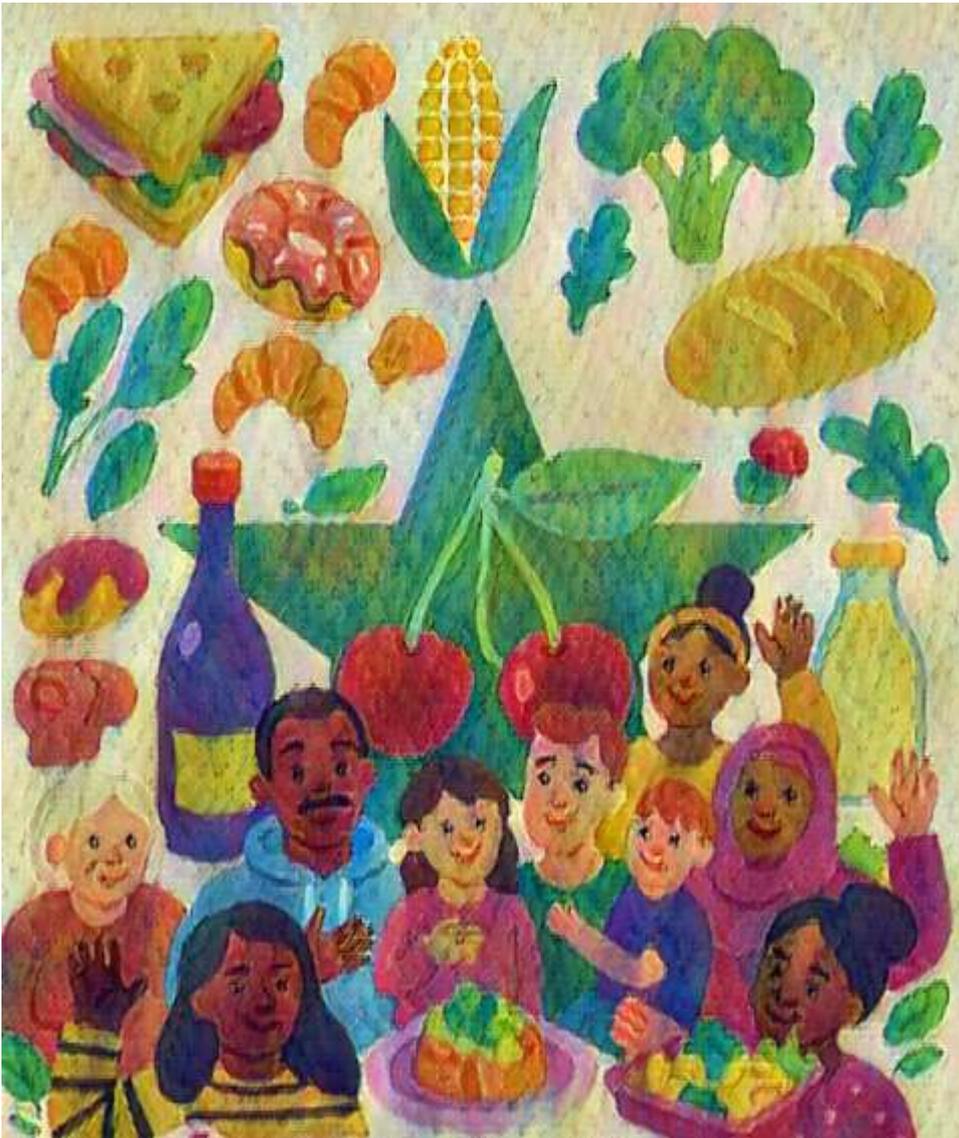




Pour une Sécurité Sociale de l'Alimentation Durable communaliste



Vers une
écologie sociale
des systèmes
alimentaires

« Au niveau le plus général, nous suggérons que le care soit considéré comme une activité générique qui comprend tout ce que nous faisons pour maintenir, perpétuer et réparer notre “monde”, en sorte que nous puissions y vivre aussi bien que possible. Ce monde comprend nos corps, nous-mêmes et notre environnement, tous éléments que nous cherchons à relier en un réseau complexe, en soutien à la vie » [Bérénice Joan Fischer et Tronto, 1991].

Tant que les lapins n'auront pas d'historiens, l'histoire sera racontée par les chasseurs. [Howard Zinn, 2010]

Sommaire

Introduction.....	1
1./ Le communalisme et les éléments du débat.....	4
2./ La Sécurité sociale de l'alimentation durable communaliste.....	6
2.1/ Démocratie alimentaire et système alimentaire.....	7
3./ Démocratie sociale et démocratie économique.....	10
<i>Premier enjeu, une démocratie sociale</i>	11
<i>Deuxième enjeu : une démocratie économique</i>	13
4./ Les différentes échelles de la SSAd.....	17
Glossaire.....	23
Enquête populaire DémocrAlim comme outil de mise en œuvre d'un collectif local SSA et/ou d'une expérimentation.....	24
Boussole de Démocratie AlimenTerre.....	26

Introduction¹

La Sécurité Sociale de l'alimentation est aujourd'hui dans tous les programmes municipaux de gauche, elle a même fait un court passage à l'Assemblée nationale², médiatisée à toutes les sauces. Un Collectif intitulé « Pour une Sécurité Sociale de l'Alimentation » s'est créé en 2019 sous l'impulsion de huit organisations³. D'autres rejoindront le projet par la suite.

Un socle commun est validé en s'appuyant sur le régime général de la Sécurité sociale initié en 1946 ; il est basé sur trois piliers : **universalité** de l'accès, **conventionnement** des professionnels réalisé par des caisses gérées démocratiquement, financement par la création d'une **cotisation sociale** à taux unique sur la production réelle de valeur ajoutée et attribution d'une allocation mensuelle de 150€ par personne, y compris les enfants.

Plus tard, ce Collectif s'ouvre à toutes les initiatives, organisations qui souhaitent rejoindre le projet de SSA et tentent des expérimentations. Ainsi se met en place une première expérience se revendiquant de la SSA à Cadenet dans le Vaucluse, puis à Montpellier dans l'Hérault autour d'un conseil citoyen qui construit collectivement les critères de conventionnement de ce qu'ils et elles nommeront la Caisse alimentaire. Ces deux expérimentations amorcent des actions concrètes qui seront reprises partout à l'échelle du territoire français. Cette dynamique est également partagée en Belgique dont le régime de protection sociale est proche du notre. Puis depuis 2024 d'autres pays européens s'y intéressent : l'Allemagne avec un projet à Fribourg, l'Italie à Rome et Florence, l'Espagne à Barcelone. Des demandes de discussions viennent également du Royaume-Uni, de la Pologne et de l'Autriche.

Si ce projet politique de SSA est aussi bien accueilli, c'est probablement parce que c'est un des rares projets qui donne de l'espoir en dénonçant l'industrie agricole et alimentaire. La SSA s'enracine dans un contre-récit à ce capitalisme extractiviste en démontrant qu'il y a ici et maintenant des « déjà-

¹ Cette brochure est rédigée à partir des travaux de recherche de Patrice Ndiaye et Dominique Paturel pour le Collectif Démocratie Alimentaire

² https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/dossiers_/experimentation_securite_sociale_alimentation

³ Amis de la Conf, Ardeur, Confédération Paysanne, Collectif Démocratie alimentaire, ISF Agrista, Miramap, Mutual, Réseau Salariat.

là » que la population peut activer : la protection sociale via la sécurité sociale est vécue par chacun et chacune par l'accès au système de santé⁴. En outre, manger nous est commun et nous le faisons au moins deux à trois fois par jour.

Cependant, notre société d'abondance nous donnant accès à toutes sortes d'aliments, nous a coupé de l'amont, à savoir la réalité des conditions sociales et environnementales pour les produire. Le mouvement citoyen initié à partir des années 2000 pour reprendre la main sur notre alimentation n'a eu de cesse de rapprocher consommateurs, consommatrices et producteurs, productrices (agriculteurs et artisans). À cela il faut rajouter la délégation et la sous-traitance des activités nécessaires pour manger trois fois par jour à tout un tas de services, de prestataires ou aux femmes : la restauration rapide, les cantines, la livraison à domicile sans oublier la multitude d'appareils ménagers pour faire la cuisine.

Le confinement de mars 2020 a rendu visible les travailleurs et travailleuses qui maintiennent notre accès à l'alimentation : des agriculteurs et agricultrices aux caissières, des logisticiens aux livreurs et livreuses, des restaurateurs et restauratrices aux cuisiniers et cuisinières des cantines, des travailleurs et travailleuses de la filière des déchets.

Les enjeux politiques de l'alimentation et de son accès sont ainsi posés avec force notamment pour certaines populations qui sont en grande difficulté pour se nourrir pour des raisons économiques et pour lesquelles la réponse est celle de les assigner à l'aide alimentaire. Notre mémoire des liens entre condition de production de notre subsistance alimentaire et ce que nous consommons a été rompue depuis le milieu des années 1960 et l'aide alimentaire nous semble normale et moralement acceptable. A ce titre, comment pouvons-nous accepter que les étudiants et les étudiantes, c'est à dire une partie de la jeunesse, soient renvoyés systématiquement à cette façon d'accéder à l'alimentation ; ou qu'un sixième d'entre nous, ne puissent avoir le choix (même si celui-ci est contraint par l'offre alimentaire) de ce qu'ils et elles souhaitent manger. Ces questionnements démontrent que la déconnexion entre ce que nous mangeons et la façon dont cela est produit, est complètement hors champ de nos mémoires.

⁴ Certes les attaques contre ce système sont fortes : privatisation par les assurances privées et mutuelles, main mise sur le budget de la sécurité sociale par l'état, destruction des emplois, attaque sur les retraites, etc.

Dans tous les conflits (armés ou pas), depuis des millénaires (Ariès, 2016), l'accès à l'alimentation est une arme au service des dominants. Aujourd'hui, l'argument qui fait autorité, est celui de la hausse des prix, renforçant l'entrée par une pensée économique centrée sur la production, masquant ainsi les choix politiques. Ces choix sont pourtant ceux décidés depuis 1943⁵ (Soula, 2012), lors de la Conférence de Hot Springs, prémisses de l'ONU. La thématique débattue était celle de l'alimentation et de l'agriculture à l'échelle mondiale, aboutissant à la création de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en 1945 à Québec.

Cette Conférence ouvrait le cycle d'un projet d'alimentation produite industriellement permettant ainsi de mettre fin aux famines et régulé, par la suite, par les accords commerciaux internationaux⁶. Ces accords sont autant d'indicateurs du marché capitaliste comme seule et unique manière de réguler offre et demande. Cette conception n'est pas l'apanage de la seule alimentation, mais elle met en lumière de façon emblématique, la réponse politique à un besoin essentiel de la vie humaine et commun à tous et toutes les êtres vivants : la marchandisation à la fois comme marchandises concrètes (les denrées) et comme marchandise immatérielle (des actions spéculatives) à travers la financiarisation.

Depuis le début des années 2000, les prix alimentaires ont été aggravés par des politiques commerciales renforçant la séparation des denrées alimentaires de leurs conditions de production, les transformant ainsi en simple « véhicule » d'une marchandise immatérielle beaucoup plus rémunératrice orchestrée par les bourses internationales comme celle de Chicago, Londres ou Hong Kong.

Dans cette nouvelle ère d'un capitalisme numérique, continuant à considérer la nature comme ressource gratuite, qu'en est-il du projet SSA pour PEPS ? Nous rappellerons ce qu'est le communalisme et les éléments du débat, puis le projet de sécurité sociale de l'alimentation durable communaliste. Nous terminerons avec deux fiches techniques : comment monter un Groupe Local Alimentation Durable (GLAD) avec l'enquête populaire DémocrAlim et des repères pour garder la boussole « Démocratie AlimenTerre »

⁵ Lire cet article de l'Académie Vétérinaire daté de 2012 renseigne la situation actuelle des systèmes alimentaires.

⁶ Voir les Appendices - <https://collections.nlm.nih.gov/ext/dw/25110080R/PDF/25110080R.pdf>

1./ Le communalisme et les éléments du débat

PEPS est un mouvement politique communaliste qui se fonde sur l'écologie populaire et sociale où fin du monde et fin du mois sont le même combat. Nous nous reconnaissons dans l'histoire des femmes, des hommes et des enfants, ancrée dans l'héritage des luttes, des révoltes et des révolutions populaires : des Sans-Culottes et des Amazones rouges de la révolution française, de la Commune de Paris à la Révolution espagnole et de la pensée libertaire à travers des personnes comme Louise Michel, Pierre Kropotkine, Nestor et Galina Makhno, Emiliano Zapata et Adela Vélarde Pérez.

Murray Bookchin, fondateur de l'écologie sociale met en avant l'interdépendance entre société et nature, déjouant ainsi les pièges d'une vision binaire les séparant ou celui d'un réductionnisme désuet : « [...] *le social et le naturel s'interpénètrent constamment dans les activités les plus ordinaires de la vie quotidienne, sans pour autant perdre leur identité propre, en agissant constamment ensemble et, en fait, l'un sur l'autre.* » (1993, p 44)

Dans le prolongement de cette idée, la majorité des problèmes écologiques sont d'abord des problèmes sociaux liés à la domination d'humains sur des humains et par voie de conséquence de considérer la nature comme ressource gratuite. L'écologie sociale ne peut advenir qu'avec un profond changement social.

Anti-capitaliste, Murray Bookchin, est anti-productiviste et réciproquement. Les actes de résistance personnelle à la dégradation de la planète sont, à ses yeux, sans effet. Il dénonce les propos d'écologistes moralistes qui renvoient à des actes individuels : « *Si la simplicité volontaire et le recyclage militant sont les principales solutions à la crise environnementale, la crise va certainement perdurer et s'intensifier. [...] Les tentatives de rendre le capitalisme "vert" ou "écologique" sont condamnées d'avance par la nature même du système, qui est de croître indéfiniment.* »⁷

Il inspire politiquement deux expériences communalistes : celle du Rojava dans le nord-est de la Syrie, dont le leader politique Abdullah Öcalan élabore avec les combattantEs kurdes un projet politique basé sur le confédéralisme démocratique avec pour piliers la démocratie directe, l'émancipation des

⁷ et ⁷ Cité par Didier Harpages <https://www.larevuedesressources.org/murray-bookchin-le-penseur-de-l-ecologie-radicale,2767.html>

femmes, l'écologie, et l'inclusion de toutes les composantes ethniques et religieuses de la société.

La deuxième concerne les municipalités autonomes rebelles au Chiapas qui émergent à partir de décembre 1994. Ce mouvement enclenché par l'EZLN (Armée zapatiste de libération nationale) défend les droits des peuples indigènes à l'auto-détermination et de toutes les minorités du Mexique.

Que ce soit au Rojava ou au Chiapas, l'écologie sociale est centrale à la fois dans les luttes contre la domination des états-nation (Turquie et Mexique) et l'auto-organisation souveraine des populations ancrées dans leurs territoires de vie à travers leurs cultures et leurs savoirs expérientiels.

Ces deux expériences communalistes font face à une répression massive des états dans lesquels elles se situent

Murray Bookchin rappelle que *« ce n'est pas seulement dans la nature que l'être humain a créé des déséquilibres, c'est aussi, et plus fondamentalement, dans sa relation avec son prochain et dans la structure même de la société, et les déséquilibres qu'il a provoqués dans le monde naturel résultent de ceux qu'il a provoqués dans la société. »*⁷

C'est dans ce contexte que s'inscrit notre proposition de SSAd : celui du municipalisme libertaire comme théorie et stratégie politiques qui se situe dans une perspective anticapitaliste de démocratie directe à l'échelle de nos lieux de vie et concernant l'ensemble des situations, actes ou projets au sujet de nos vies. Le communalisme correspond à la réalité des luttes contemporaines où la dimension territoriale est devenue principale.

Notre manifeste « La Seconde commune écologique et sociale » repose sur une démocratie des Communs, des pratiques d'autogouvernement des besoins liés à la vie ordinaire et une nouvelle considération du travail, notamment par le refus de la hiérarchie des savoirs et la division du travail. Dans ce cadre, les communs concernent tout à la fois les ressources naturelles et les services publics. Ces services publics doivent permettre de faire société et répondre à nos besoins dans le contexte d'évolution climatique, en s'opposant à l'extractivisme et le productivisme capitalistes. Ce projet politique pour refaire société est avant tout une Confédération des Communes et donc un refus d'un état centralisateur et concentrant les pouvoirs.

2./ La Sécurité sociale de l'alimentation durable communaliste

La bataille sémantique accélère les processus de nominalisation et depuis les travaux de Boltanski et Chiappello (1999 : 501) nous savons comment cette bataille s'organise ; les innovations sociales souvent portées par des courants critiques du capitalisme, servent en réalité de puits de créativité pour réinvestir le marché à travers notamment l'élaboration ou l'évolution de segments de marché. Le marketing est d'ailleurs à ce titre, le transformateur de celles-ci. Ces récupérations au service d'un projet qui n'était pas celui pour lequel ces créations sémantiques ont été produites, obligent les militantEs à se déplacer sans cesse, lâchant leurs créations pour en construire d'autres. Ce rythme de déplacement s'est accéléré depuis le début des années 2000 et il est donc temps de ne plus céder en rappelant à chaque fois le sens et les valeurs transportés par le vocable choisi.

C'est la raison pour laquelle nous avons décidé d'employer le vocable « durable ». Ce qualificatif est largement critiqué comme expression du greenwashing à partir de la conception de développement dit durable ; mais il nous a été suggéré par les familles et personnes à petits budgets lors des ateliers de croisement des savoirs, comme étant, le mot permettant de parler d'un accès à l'alimentation qui dure dans le temps, rompant avec les incertitudes de l'aide alimentaire et celles de l'irrégularité (ou d'absence) de ressources économiques. En outre, dans notre approche, durable⁸ ne s'accolle pas à développement et rend robuste la proposition politique que nous faisons en mettant en avant les fondements de l'écologie sociale.

⁸ D'ailleurs dans le dictionnaire des synonymes élaboré par le CNRS et université de Caen, le mot durable a plusieurs synonymes dont les 5 premiers sont « assuré, chronique, constant, continu, définitif, enraciné » et les 5 premiers antonymes sont « bref, changeant, court, de courte durée, éphémère ».

2.1/ Démocratie alimentaire et système alimentaire

Deux concepts supports à ce projet politique de SSAAd : d'une part celui de démocratie alimentaire à savoir la reprise en main des systèmes alimentaires par les habitantEs à partir du constat de la défaillance des états à réguler le marché capitaliste aux mains des industries agricoles et alimentaires ; et d'autre part le concept de système alimentaire qui prend en compte les quatre activités nécessaires, de tout temps, pour les humainEs, pour se nourrir à savoir la production agricole⁹, la transformation des produits, la distribution et la consommation ainsi que les activités connexes comme par exemple la gestion des déchets.

La démocratie alimentaire a été définie pour la première fois par Tim Lang (1998), chercheur en santé publique. Celui-ci cherche à contrebalancer le manque de régulation du système alimentaire par les états et notamment l'emprise par l'industrie agro-alimentaire. Il pense qu'il ne faut pas le contraindre davantage mais plutôt le démocratiser et que les habitants et habitantes reprennent la main sur leur système alimentaire. En effet, les états sont finalement complètement assujettis aux accords commerciaux internationaux qui régissent les systèmes alimentaires à l'échelle mondiale, soutenus en particulier par les états du Nord. Les résultats en sont la main mise économique, politique et sociale c'est-à-dire le contrôle par quelques multinationales de l'organisation de la production, de la transformation, de la distribution et en partie des lieux de consommation. Les produits alimentaires sont traités de la même manière que les autres produits de consommation. Les entreprises de l'agroalimentaire, suffisamment outillées pour capter les expressions nouvelles, répondent par de nouveaux segments de marché aux demandes émergentes formatées par la consommation de masse. Le consommateur ne peut se manifester qu'à travers le fait d'acheter ou de ne pas acheter. Tout cela demeure structuré par l'offre alimentaire, vis-à-vis de laquelle le choix individuel, même organisé en action collective, a peu de poids.

La démocratie alimentaire représente la revendication des citoyens à reprendre le pouvoir sur la façon d'accéder à l'alimentation, dans la reconnexion entre celle-ci et les conditions de production, de transformation et

⁹ Au-delà de l'agriculture telle que nous la percevons aujourd'hui, nous y intégrons, notamment d'un point de vue historique le fait que les humainEs ont vécu de la cueillette, de la pêche et de la chasse.

de distribution. Il s'agit donc d'un mouvement citoyeniste dont les AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture paysanne) en sont un des premiers exemples en France : des consommateurs et consommatrices achètent ensemble et à l'avance la production d'un paysan ou d'une paysanne, en acceptant les aléas de la dite production¹⁰.

Pour que la démocratie alimentaire s'incarne dans des réponses de la vie ordinaire des citoyens et citoyennes, comprendre la complexité systémique et multifonctionnelle du système alimentaire (Malassis, 1994) et de la fonction de l'alimentation, qui n'est pas seulement biologique (remplir les ventres), mais également sociale (être ensemble et se reconnaître dans une égale « citoyenneté alimentaire »), identitaire (liée à l'appartenance à une famille, une culture, une communauté, etc.) et hédonique. En outre, les règles sociales liées au modèle alimentaire du pays (Fischler *et al.*, 2008) sont à prendre en compte pour comprendre les différences, les résistances, les contraintes, etc. Ainsi, pour les français, le fait de manger ensemble reste une règle importante, et le goût des aliments prime sur l'origine des produits (contrairement aux Italiens par exemple).

Considérer ces trois aspects - système alimentaire, multifonctions de l'alimentation et modèle alimentaire - constitue les fondements de connaissances pouvant actionner la démocratie alimentaire. L'accès global à l'ensemble de ces trois types de connaissances permet d'exercer une citoyenneté alimentaire. Néanmoins ces connaissances sont segmentées, non seulement par la structuration même des services publics à travers les ministères et les collectivités territoriales, mais également par une vision qui n'intègre pas les problèmes du quotidien des habitants et des habitantes à l'échelle de leur territoire de vie. Pour notre part, nous enrichissons la démocratie alimentaire conceptualisée par Tim Lang (1998), Sue Both et John Coveney (2015) en posant à la fois les questions de justice sociale intégrant redistribution et reconnaissance sociale (Fraser,) - à travers l'accès, la participation et l'empouvoirement¹¹ - et celles de citoyenneté, et ce pour l'ensemble des acteurs du système alimentaire (producteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs) (Ndiaye, Paturel, 2020). La démocratie alimentaire peut nous donner le cadre à la fois de pensée et d'actions

¹⁰ Depuis les premières AMAP à aujourd'hui de nombreuses modifications et évolutions ont eu lieu concernant ce principe de base.

¹¹ Traduction de empowerment

collectives pour engager la lutte contre les inégalités liées à l'alimentation et surtout pour la transformation des systèmes alimentaires.

L'articulation de ces notions est nécessaire pour politiser l'alimentation et permettre la bataille idéologique et la transformation des systèmes alimentaires à l'échelle nationale, européenne et mondiale.¹²

La SSAd s'articule autour de deux enjeux démocratiques : une démocratie sociale et une démocratie économique.

3./ Démocratie sociale et démocratie économique

Tout en partageant le socle commun défini par le collectif national pour une SSA notre approche se fait par l'écologie sociale et formate les processus de démocratie.

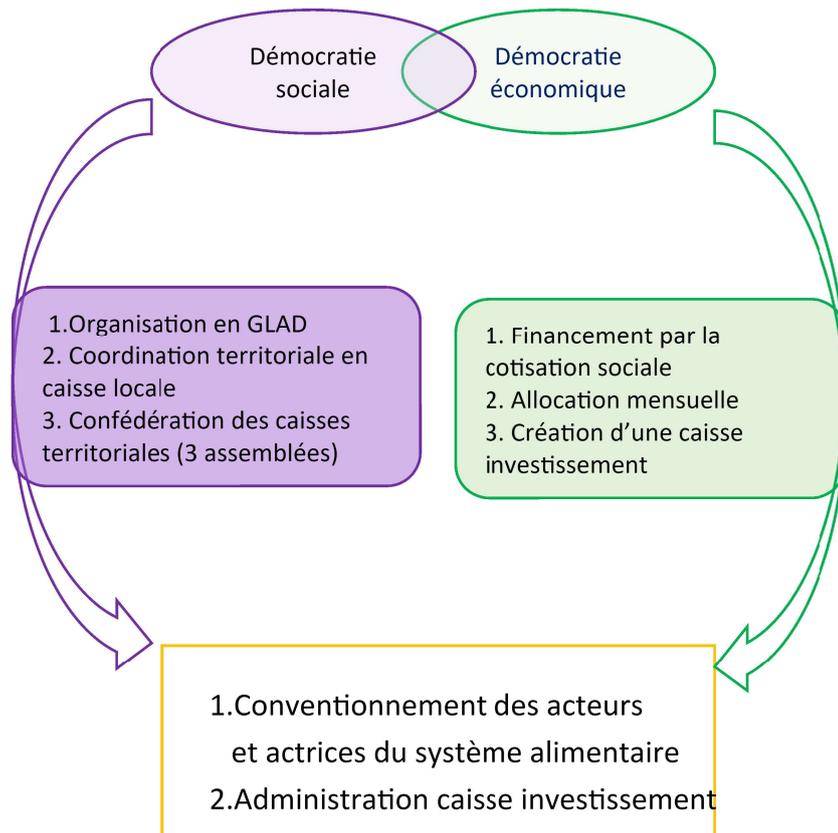
Le fondement de la SSAd est la reconnaissance d'un droit à l'alimentation durable inscrit dans la confédération des communes françaises qui garantira un accès universel et égalitaire (Ndiaye, Paturel, 2020). La SSAd s'articule autour de deux enjeux démocratiques : une démocratie sociale et une démocratie économique qui forment ce que nous nommons le gouvernement des besoins d'alimentation durable¹³. Par démocratie sociale, nous entendons ici, la possibilité pour « n'importe qui » habitant la France de participer de façon significative à la prise des décisions, sur la base du principe égalitaire « une personne, une voix ». Le schéma 1 montre l'organisation des deux principes démocratiques.

¹² Pour plus d'éléments voir D. Paturel (à paraître fin 2025) Faut-il nourrir les pauvres ?

¹³ Dans ce terme local, il y a différentes échelles : région, département, ville, métropole, village etc.

Schéma 1 : Gouvernement des besoins alimentaires

Droit à l'alimentation durable constitutionnalis 



Premier enjeu, une d mocratie sociale

Nous d finissons la d mocratie sociale par l'appropriation de la d finition politique des besoins de la vie ordinaire par toutes les habitantes et tous les habitants. La d finition des besoins est un acte politique en soi et il s'agit de nous reconnecter   l'exercice collectif de la d mocratie. Comme pour l'alimentation, la soci t  de consommation nous a renvoy , les uns, les unes et les autres   nos actes d'achats individuels, majoritairement r fl chis sans connexion avec l'int r t g n ral. Dans cette perspective de d mocratie sociale, l'engagement peut se faire   partir de nos vies de tous les jours : manger, boire,

se loger, se soigner, s'éduquer, etc. De plus, engager le travail démocratique à partir du point de vue de ceux et celles qui sont exploités au travail, notamment dans un rapport de classe et opprimés par un rapport de genre ou postcolonial, (y compris tous les micro rapports de domination qui structurent nos vies quotidiennes) ouvrent des possibles, la plupart du temps rendus invisibles dans l'espace délibératif politique classique. La démocratie sociale est concrète et s'appuie sur le réel ; elle part du fait de définir collectivement les besoins alimentaires en prenant en compte la diversité des besoins par exemple dans les différents âges de la vie humaine ou bien en lien avec des croyances ou des pratiques liées au groupe social d'appartenance.

Le dispositif réparti en « groupes locaux d'alimentation durable» (GLAD) se construit à l'échelle des bassins de vie tel que défini par l'Insee¹⁴. Plusieurs GLAD organisés dans des formes démocratiques diverses en se rassemblant constituent les caisses dites locales de SSAd et leur rôle est celui de hiérarchiser les besoins alimentaires et de décider comment y arriver.

La démocratie sociale est concrète et pour ces raisons, nous n'avons pas retenu les échelles administratives (communes ou intercommunalité, département, région, etc...). Ces découpages administratifs s'inscrivent dans une histoire longue de mise en œuvre de pouvoirs locaux et de réseaux d'influences qui empêchent un changement démocratique. De plus, l'élection par le mode de représentation majoritaire évince systématiquement les populations à faibles revenus et ceux et celles éloignées des espaces publics. Notre choix se porte sur d'autres échelles qui nous paraissent plus proche du quotidien : les bassins de vie, les quartiers, les villages et à une autre échelle celles des bassins versants. Cela constitue ce qui pourrait devenir des bio-régions croisant ainsi préoccupations des êtres humains dans leur diversité qui y vivent, préoccupations des écosystèmes et des non-humains. Certains bassins de vie peuvent se regrouper car il s'agit aussi de traduire les besoins en terme de systèmes alimentaire (production agricole, transformation des produits bruts, distribution et consommation). Il faut également penser à y inclure la gestion des déchets et leur recyclage, l'utilisation de l'eau et de l'énergie.

¹⁴ Le bassin de vie est le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants tels services aux particuliers, commerce, enseignement, santé, sports, loisirs et culture, transports.

Définition bassin de vie : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c2060>

De plus, l'exploration des formes coopératives basées sur une personne=une voix est à soutenir par exemple pour les caisses locales ; ceci étant si les scop¹⁵ ou la piste des coopératives intégrales sont intéressantes, celle des scic qui intègrent les pouvoirs publics est à mettre en œuvre avec précaution dans le respect du contrôle populaire.

Deuxième enjeu : une démocratie économique

Il s'agit ici de comprendre que la pensée économique n'est pas autonome par rapport au social et au politique ; et de ce fait n'a pas à se penser comme surplombante à la définition des besoins. C'est une approche qui fait rupture avec l'idée de système économique basé sur une croissance continue et d'abondance des marchandises, y compris en réifiant ce qui est immatériel : les services, les liens sociaux, l'intelligence collectives, les émotions, etc. Le déplacement sur la notion de besoin rompt avec la demande enfermée dans l'offre alimentaire. Ce processus de démocratie économique vise à combattre l'accumulation du capital notamment par la financiarisation des marchés agricoles, à instaurer des marchés concrets répondant aux besoins de vie quotidienne des êtres humains et humaines ; et par là même, à faire en sorte que le travail soit rémunéré correctement et en remettant en cause sa division internationale et genrée.

La démocratie économique repose sur la cotisation sociale et correspond à la partie du salaire prise sur la valeur ajoutée des entreprises, versée aux caisses de sécurité sociale. Mutualisées, les cotisations sociales participent à l'accès universel à des produits alimentaires ou des services de restauration, permettant de rémunérer correctement l'ensemble des acteurs du système (Petersell, Certenais, 2021).

Ces acteurs doivent être conventionnés pour à la fois être rétribués et accéder à l'alimentation. Dans la nature et le type de conventionnement, les choix de production, de transformation et de distribution sont issus des groupes locaux d'alimentation durable et prennent en compte les changements nécessaires à la transformation écologique des systèmes alimentaires. De plus, il est proposé l'attribution d'une allocation mensuelle de 150€ par mois pour chaque habitant et habitante en France. Cette allocation a vocation à alimenter le système économique des caisses de SSA.

¹⁵ SCOP : société coopérative de production SCIC : société coopérative d'intérêt collectif

D'autres collectifs ou chercheurs (Friot, 2012) ont développé la réflexion sur la démocratie économique. Nous pensons que des dimensions sont oubliées dans ces approches :

- Le pourcentage de la cotisation est évalué soit sur les salaires, soit sur la valeur ajoutée des entreprises (cette deuxième modalité de calcul est celle que nous préconisons). Cette théorie de la valeur concerne le travail lié à l'emploi et laisse de côté le travail gratuit dont la majorité concerne les activités domestiques (Friot, Jakse, 2021). Pour rappel, en 2012, l'Insee a produit la seule et unique étude évaluant le nombre d'heures de travail lié à l'emploi à 38 milliards d'heures et celui du nombre d'heures de travail gratuit à 60 milliards dont 65% sont effectuées par les femmes (Roy, 2012). L'équivalence monétaire basée sur le taux horaire du SMIC pour ces heures « gratuites, représentent environ 33% du PIB.

La reconnaissance de la contribution du travail gratuit lié à l'alimentation, à savoir en moyenne 380 à 400h annuel par personne est une question éminemment politique. Et ce d'autant plus, que ce travail gratuit est souvent confondu avec le travail domestique alors qu'il est du ressort de la subsistance. La confusion est d'ailleurs un des ressorts des approches patriarcales largement à l'œuvre dans l'agriculture et les systèmes alimentaires. Les questions d'équivalence et de partage sont à réfléchir : comment intégrer la nécessité de travail non marchand pour se nourrir ? À quel niveau mettre la barre entre un travail gratuit partagé concernant le fait de se nourrir comme besoin commun et celui qui devient un travail rémunéré ? Comment s'assurer que le partage est réel entre les hommes, les femmes et les enfants en prenant en compte les spécificités de chacun et chacune ? Comment ces questionnements arrimés au quotidien s'inscrivent dans la transformation écologiste ?

Pour l'instant, ces heures de travail non marchand sont essentiellement portées par les femmes, d'où une attention particulière à la contribution de celles-ci dans le cadre de la réflexion démocratique du gouvernement des besoins dans la SSAd.

Dès aujourd'hui, porter attention au travail bénévole comme soutien à la croissance économique fait partie des questions essentielles. De plus, que veut dire « travail gratuit » quand il est exercé par des retraités puisqu'ils et elles perçoivent (de façon majoritaire) une pension issue des cotisations sociales ?

Peut-être avons-nous ici un bon exemple de « déjà-là », d'une forme de contribution aux besoins de la vie humaine. C'est à partir de cette approche que l'entraide démocratique apparaît comme une force pour reprendre la main sur les systèmes alimentaires puisqu'il s'agit de nous aider mutuellement et de façon réciproque dans des actions communes.

- En ce qui concerne l'attribution d'une allocation mensuelle de 150€, nous faisons une proposition un peu différente ; d'abord parce que le financement de la transition écologique pour aller vers la transformation des systèmes alimentaires doit se faire par les caisses de sécurité sociale. Dans la période de transition qui doit durer au maximum une décennie, nous pensons que le soutien aux classes populaires et aux classes moyennes est vital : l'octroi d'une allocation mensuelle par personne étant sur le territoire national doit se faire dans une approche d'universalisme proportionné. En final, l'allocation devrait être entre 60 et 120€ selon les revenus et 30€ sont destinés à l'investissement dans la transformation des activités des systèmes alimentaires, activités conventionnées démocratiquement par les caisses locales à partir des différents groupes locaux : penser l'investissement en même temps que le conventionnement nous apparaît fondamental pour être sûr que ces caisses jouent un véritable rôle de transformation et non se contenter de réformer l'existant (y compris en améliorant la qualité nutritionnelle). Cette part de cotisations sociales pour l'investissement permet de sortir du marché capitaliste notamment en évitant le recours au crédit. C'est aussi le parti pris de mettre en œuvre la transformation ici et maintenant et d'éviter la reprise en main via les innovations par l'industrie agricole et alimentaire.

En ce qui concerne l'universalisme proportionné, nous nous appuyons sur les travaux effectués dans le cadre de la démocratie sanitaire qui montrent que la mise en œuvre de différenciation permet d'ajuster les moyens à condition qu'une démarche réflexive l'accompagne (Affeltranger et al, 2018). L'universalisme proportionné serait l'étape pour réduire le gradient social alimentaire pour aller vers un accès universel.

La démocratie alimentaire (à la fois comme concept et comme action) structure la synergie entre ces deux enjeux démocratiques. Ces deux caractéristiques constitutives de la démocratie alimentaire permettent d'exercer une entraide de citoyenneté « alimentaire » en s'appuyant sur cinq éléments concrets :

1. Participer à des actions collectives soutenues par des principes démocratiques
2. Mettre en œuvre de façon opérationnelle des actions pragmatiques,
3. Dialoguer en continu et conjointement avec les différents acteurs du système alimentaire,
4. Apprendre collectivement et partager les connaissances et savoirs,
5. Rechercher les réponses collectives prenant en compte les besoins individuels et le réel des systèmes alimentaires.

Ces cinq éléments constituent un mouvement social civil par lequel les habitantEs deviennent des citoyens en exerçant un certain contrôle sur leur système alimentaire. Ainsi ils et elles se décalent du rôle de consommateur. L'inclusion des mangeurs¹⁶ devenant citoyens « alimentaires » dans les GLAD bâtit à la fois un contre-récit politique aux systèmes agro-alimentaires et une proposition politique ouvrant l'espoir d'une vie ensemble, solidaire et d'entraide défaisant les rapports de dominations, restaurant la dignité de nos vies ordinaires, ancrer et incarner dans nos lieux de vie sans perdre de vue les macro choix politiques (Bookchin, 2019 ; Acosta, 2014)

Outre l'effectivité du droit à l'alimentation durable¹⁷, l'organisation en caisses dite locales pose les questions de participation démocratique dans la gestion de celles-ci et doit s'appuyer sur la nécessaire présence de tous les acteurs du système alimentaire. Le gouvernement démocratique c'est-à-dire reprendre la main sur le système alimentaire et décider des orientations de production, de transformation et de distribution ne peut se mettre en œuvre que si tous et toutes ont droit à la parole et en particulier de formuler des demandes et non de s'adapter uniquement à l'offre.

4./ Les différentes échelles de la SSAd

Il y a quatre échelles avec des rôles différents : l'échelle locale, l'échelle des caisses locales de SSA, l'échelle fédérale et l'échelle internationale.

¹⁶ La consommation concerne tout le monde, des paysanEs en passant par les transformateurs, les vendeurs à ceux qu'on a tendance à catégoriser à partir de leurs actes d'achats à savoir les consommateurs.

¹⁷ Nous qualifions ce droit de durable pour le différencier du droit à l'alimentation actuel prévu dans les Droits humains ; en effet, il est soumis au fait que les accords commerciaux lui sont supérieurs, les denrées alimentaires étant considérées comme étant une marchandise comme une autre. C'est donc plutôt le droit de l'alimentation qui est protégé au détriment du droit à l'alimentation. Pour plus d'explications se reporter à Ndiaye, Paturel 2020 et Ramel 2022.

1. **L'échelle locale_« Bassin de Vie »** : Le bassin de vie est le plus petit territoire sur lequel les habitantEs ont accès aux équipements et services les plus courants tels les services aux particuliers, enseignements, santé, sports, loisirs et culture, transports et commerces. Il y en existe 1663, répartis sur l'ensemble du territoire français dont les trois-quarts sont en milieu rural. C'est à cette échelle que se co-construisent les Groupes Locaux d'Alimentation Durable (GLAD). Pour ce niveau, fondement pour la SSAd, nous proposons que les formes démocratiques soient diversifiées et en particulier nous privilégions la méthode des groupes de pairEs.

Le groupe de pairEs permet à ceux et celles qui partagent des éléments communs dans un espace social dont ils et elles se reconnaissent, de construire les conditions d'expression dans un rapport de confiance et de liberté et d'égalité. Les groupes de pairEs sont utilisés dans une multitude d'approches en sciences humaines et l'objectif est d'élaborer ensemble des éléments faisant évoluer les savoirs et connaissances à propos d'un objet commun et en lien avec le groupe social. Par exemple, les groupes Femmes ont permis la construction des mouvements féministes, les groupes métiers font évoluer les règles professionnelles et les pratiques. Cette démarche est également utilisée dans l'éducation en favorisant l'apprentissage des élèves, ou en sciences médicales dans le soutien à des groupes rencontrant des problèmes de santé similaire. En utilisant cette modalité, nous ouvrons l'espace discursif à des groupes ou des personnes n'ayant pas ou peu l'habitude de s'approprier l'échange collectif et la parole politique.

Le choix des groupes de pairEs comme méthode est aussi lié au constat que la SSAd est également une lutte idéologique ; d'ailleurs la situation politique actuelle en France, en juillet 2025, en est une forte illustration. La recherche d'alliances entre les classes populaires stabilisées par des emplois rémunérés au plus bas ainsi qu'avec ceux et celles qui sont dans la précarité économique et la frange de la petite bourgeoisie culturelle investie dans l'impérieuse nécessité de la transformation écologique prête à investir sa micro marge de manœuvre monétaire dans la participation à la SSAd est un des rares espoirs pour faire vivre ce contre récit et mettre en œuvre la proposition politique.

2. **L'échelle de coordination des GLAD** : plusieurs bassins de vie peuvent se regrouper notamment en s'appuyant sur les bassins versants ou les pays. L'idée ici est de pouvoir œuvrer ensemble dans un territoire nourricier concret où la compréhension des systèmes alimentaires est possible et partagée.

3. **L'échelle confédérale** : notre proposition est que les caisses se retrouvent dans une confédération des caisses dont la vocation sera de coordonner l'ensemble des besoins pour organiser la production tant en la relocalisant qu'en soutenant la coexistence des systèmes alimentaires, soutenir l'essaimage de l'artisanat et des entreprises de transformation, redéployer la distribution à l'échelle des bassins de vie, ouvrir et multiplier les lieux de consommation (cantines, restaurants, etc.), soutenir la consommation à domicile. Cette confédération des caisses prendra place dans la Chambre du Futur que nous évoquons dans notre projet de Seconde Commune écologique et sociale.

Ses missions seront de garder la cohérence et l'application des décisions prises pour l'organisation des systèmes alimentaires durables locaux ; et leur intégration dans un système alimentaire durable au niveau des bio régions gardant la préoccupation systémique avec les systèmes alimentaires à l'échelle européenne et mondiale.

Trois assemblées auront la charge de ces missions : une assemblée mixte, une assemblée de femmes et une assemblée d'enfants. Nous pensons que le regard des femmes à partir de leur expérience et des savoirs du quotidien et de la charge mentale qui en résulte, est primordial pour soutenir la transformation des systèmes alimentaires. Nous sommes aussi convaincuEs que les enfants d'une part par le fait de leur donner leur place de sujet et de citoyen (et donc de les sortir du rôle d'objet géré par les adultes) et d'autre part par leur créativité et imagination, participeront activement aux pistes de transformation non encore élaborées à ce jour.

4. **L'échelle européenne et internationale** : La dimension internationale doit être intégrée car même si la relocalisation des filières est à soutenir, l'interdépendance des systèmes alimentaires à l'échelle de la planète demeurera de façon importante durant la transition et se prolongera encore dans la période suivante. L'enjeu démocratique réside dans la nature de la coexistence de ces systèmes, de casser la prédominance de répartition géographique et de spécialisation des agricultures, de remettre en question les pratiques industrielles de cracking et d'assemblage, et de les sortir des accords du commerce international.

En effet, il est aujourd'hui compris que cela ne suffira pas pour nourrir tout le monde. Il faut donc prendre en compte l'interdépendance des systèmes alimentaires tant aux échelles locales, nationales, européennes et mondiales. Et

ce d'autant plus que l'installation du système agroalimentaire industriel s'est appuyé sur une spécialisation des régions du monde et a accentué l'ancrage colonial de certaines productions. Les accords commerciaux n'ont fait que renforcer cette interdépendance, notamment par une multitude de sous-traitance actionnée par des multinationales. Ainsi la dépendance est complètement assujettie au système du marché capitaliste tant par la circulation des marchandises ou des services connexes que par la financiarisation de ces marchés. Dans un marché mondial où les inégalités de productivité et transformation agricole sont énormes, avec des prix en grande partie lié à celui des hydrocarbures et des pratiques spéculatives, le libre-échange ne peut que signifier prix instables et trop faibles, interdisant une vie correcte pour les travailleurs et travailleuses de ces secteurs (Levard, Loyat, 2021).

Une attention à ces échelles européenne et internationale est tout aussi importante que les autres car la France n'a ni autonomie alimentaire, ni souveraineté alimentaire. Cela pourrait se penser politiquement à l'échelle de l'Europe et dans ce cas la proposition d'une Confédération prend encore plus de sens en se basant sur une confédération démocratique transnational des peuples européens respectant les écosystèmes et les êtres humainEs y vivant.¹⁸

¹⁸ Pour une Europe des Peuples et du Vivant. Justice sociale et écologique. Les Cahiers de Formation de PEPS, n°2. <https://confpeps.org/pour-une-europe-des-peuples-et-du-vivant/>

En conclusion provisoire

La SSAd communaliste est un bon exemple de communs que nous choisissons d'administrer en sécurité sociale. Nous proposons d'ailleurs que les besoins essentiels à la vie quotidienne soient mis en sécurité sociale en croisant démocratie sociale et démocratie économique. A l'échelle confédérale, la coordination se fait à l'aune de ce que nous avons appelé la Chambre du Futur dans laquelle se trouve l'ensemble des relations avec la nature et les non-humains (cf notre Manifeste "La Seconde Commune écologique et sociale).

Pour cela, organiser la sécurité sociale dans le cadre de l'écologie sociale se construit à travers une seule et unique caisse¹⁹ et non en branche comme actuellement et cela fait partie des pré-requis pour que les cotisations sociales soutiennent l'ensemble des besoins dans la prise en compte du changement climatique. Le modèle en branche tel qu'il existe aujourd'hui, exigeant autonomie de celles-ci et impossibilité de compensation entre elles, est une fabrication libérale, poussant au délestage de certaines activités, rognant de plus en plus les droits de ces conquies sociaux. La forme d'administration confédérale appuyée sur l'autogouvernement à l'échelle des bassins de vie réunit l'ensemble des populations. De fait, les expériences de caisses alimentaires d'aujourd'hui, même si elles ne sont pas des caisses de sécurité sociale alimentaires, sont autant de lieux d'apprentissage collectif de nouvelles coopérations et de processus démocratiques.

Pour autant, nous ne sommes pas naïfs et naïves au point de ne pas voir le déploiement d'une démocratie que nous appelons d'intermédiation dont les risques sont de travailler à la modernisation du système productiviste par la prise en compte de nouvelles demandes. Ces demandes se traduiront en nouveaux segments de marché avec un marketing social d'écologie de conservation.

Nous voyons dans ces expérimentations, bon nombre d'ingénieurEs et diplôméEs des grandes écoles qui cherchent du sens à leurs activités : ils et elles, au nom d'intentions écologiques de lutte contre le système agro-alimentaire, arrivent avec des prêt-à-penser experts, souvent sous couvert d'éducation populaire, sans remise en question de la domination de leurs savoirs, instaurant une verticalité plus diffuse, restant au service de la performance et/ou de l'efficacité. C'est d'ailleurs une des caractéristiques de la

¹⁹ Cette caisse pourrait s'appeler : caisse confédérale d'écologie sociale

phase capitaliste actuelle : confusion sur les métiers et les rôles en mettant en avant des animateurEs et coordinateurEs. Ces salariéEs, connaissent la précarité du travail et sont encadréEs par les financements via les appels à projets soit des institutions publiques soit des fondations. Ainsi s’instaure une alliance entre la petite bourgeoisie culturelle urbaine et la frange des classes populaires acceptant la discipline de l’intermédiation sociale, à travers les expérimentations en cours. Ce phénomène n’est pas nouveau et existe depuis la fin des années 1980 mais le renouvellement est porté par ces nouvelles catégories de salariéEs. Cela est loin de la démocratie basée sur l’autogouvernement et l’autonomie alimentaires, remettant en cause la place de l’état ou des institutions publiques dans le contexte actuel. Pour autant, la préoccupation de la démocratie alimentaire y reste centrale. Cependant, garder la boussole démocratique dans l’objectif de la transformation des systèmes alimentaires par une mise en sécurité sociale devient difficile, notamment par la reprise en main institutionnelle, que ce soit par le biais du mouvement social associatif classique ou par les collectivités territoriales dans une perspective électoraliste. De plus, toutes ces expérimentations sont centrées sur les consommateurs et consommatrices, et y entrent bien souvent soit par le biais des enjeux agricoles, soit par ceux de la précarité alimentaire : là aussi la vision systémique n’est pas au rendez-vous. Il n’en demeure pas moins que ce mouvement social²⁰ embarque des citoyenEs qui viennent d’une part se former à la compréhension des systèmes alimentaires et d’autre part à expérimenter quelque chose : c’est un des rares projets où la jeunesse et les femmes sont majoritaires, portant un espoir de transformation et ils et elles élaborent un contre récit au capitalisme agro-alimentaire.

²⁰ Les syndicats de salariéEs des activités agro-alimentaires, les artisans et artisanes de la transformation (boulangers par exemple), les commerçants de petits établissements, les PME ou TPE, les travailleurs de la logistique de la gestion des déchets etc., restent néanmoins absents

Bibliographie :

Acosta,A (2014) *Le Buen Vivir*, Paris : Les éditions Utopia.

Ariès, P (2016) *Une histoire politique de l'alimentation. Du paléolithique à nos jours*. Chevilly-la-rue : Editions Max Milo

Bookchin, M (2019) *Une société à refaire*. Montréal : Editions Ecosociété

Both,S, Coveney,J (2015) *Food democracy. From consumer to food citizen*. Editions Springer Singapore

Caillavet, F., Darmon, N., Dubois, C., Gomy, C., Kabeche, D., Paturel, D Perignon, M., (2021) Vers une sécurité alimentaire durable : enjeux, initiatives et principes directeurs. [En ligne] <https://tnova.fr/societe/alimentation/vers-une-securite-alimentaire-durable-enjeux-initiatives-et-principes-directeurs/>

Harpages, D (2014) Murray Bookchin, le penseur de l'écologie radicale [en ligne] <https://www.larevuedesressources.org/murray-bookchin-le-penseur-de-l-ecologie-radicale,2767.html>

Kropotkine. P (1906) *L'entraide : un facteur d'évolution*.

[en ligne] <https://archive.org/details/kropotkine-l-entraide/mode/2up>

Lang, T (1998) «_Towards a food democracy ». in S. Griffiths & J. Wallace (eds.), *Consuming passions. Food in the age of anxiety*. Manchester University Press.

Malassis, L (1994) *Nourrir les hommes*. Paris : Flammarion

Ndiaye, P., Paturel, D (2020) *Le droit à l'alimentation durable en démocratie*. Nîmes :

Paturel, D (à paraître) *Faut-il nourrir les pauvres ? De la solidarité caritative à une entraide démocratique*. Tarbes : éditions Arcanes17.

Soula. JJ (2012) Gouvernance mondiale de l'alimentation et de l'agriculture : état des lieux et perspectives. Bulletin de l'Académie Vétérinaire de France, n°165-4, pp.365-368 [en ligne] https://www.persee.fr/doc/bavf_0001-4192_2012_num_165_4_9663

Glossaire

Alimentation durable : Alimentation répondant aux besoins de la vie humaine, culturellement acceptable, en accord avec les valeurs, les préférences et les pratiques alimentaires, de bonne qualité sanitaire, nutritionnellement adéquate, respectueuse de l'environnement, économiquement viable et équitable.

Sécurité alimentaire : « La sécurité alimentaire est assurée lorsque tous les êtres humains ont à tout moment un accès matériel, social et économique à une alimentation suffisante, sûre et nutritive qui répond à leurs besoins alimentaires et à leurs préférences et qui leur permet de mener une vie saine et active (Comité de la Sécurité Alimentaire mondiale, 2012).

Insécurité alimentaire : Il y a Insécurité alimentaire « lorsque la disponibilité d'aliments sûrs et adéquats sur le plan nutritionnel ou la possibilité d'acquérir des aliments appropriés par des moyens socialement acceptables est limitée ou incertaine » (Core indicators of nutritional state for difficult-to-sample populations, 1990).

Précarité alimentaire : la précarité alimentaire est définie par l'État français après les États généraux de l'alimentation en 2017. Cette définition permet de renouveler et confirmer le maintien de la filière de l'aide alimentaire. Elle cible une population à petits budgets et renforce la prescription de cette aide par la mobilisation du travail social et de ses professionnelles. <https://solidarites.gouv.fr/lutter-contre-la-precarite-alimentaire>

Sécurité sociale de l'alimentation : Projet politique basé sur le régime général de la sécurité sociale tel qu'il a existé entre 1946 et 1967. Les trois piliers sont : universalité de l'accès à une alimentation durable, financement par la cotisation sociale prise sur la plus-value du travail et distribution d'une allocation mensuelle de 150€ par personne, conventionnement démocratique. Ce projet est porté par un collectif depuis 2019. <https://securite-sociale-alimentation.org/>

Enquête populaire DémocrAlim comme outil de mise en œuvre d'un collectif local SSA et/ou d'une expérimentation.

Bien souvent, on ne sait pas trop comment démarrer. Le plus simple est de partir de la question suivante : où est ce que j'achète mes produits alimentaires ? où est ce que je mange : la maison, la cantine, le restau, la cuisine de rue, etc. ?

À partir de cette question, il s'agit de faire une cartographie en partant de celui ou celle qui répond, en utilisant par exemple une carte géographique du territoire, de la ville, du village où l'on vit ; mais on peut aussi partir d'une carte géographique qui permettra de visualiser la France, l'Europe et le monde. On met des punaises sur les différents lieux et on tire des fils.

Petit à petit, on voit apparaître une cartographie qui permet de visualiser les lieux d'approvisionnement des participantEs. Pour les lieux de consommation (cantine, maison, etc.) on peut aussi mettre en place une cartographie.

Puis on interroge la provenance des produits soit par la lecture des étiquettes, soit par les échanges avec les commerçants où ces produits sont achetés. On met en place une deuxième cartographie qui démarre au plus simple par un tableau comme ci-dessous :

Produit	Lieu d'achat	Origine (connue/supposée)	Mode de production	Intermédiaires
Tomates	Marché local	Maraîcher local (10 km)	Bio	Aucun
Riz	Supermarché	Thaïlande (industriel)	Conventionnel	3+
Pain	Boulangerie bio	Meunerie régionale	Local + bio	2
Yaourts	Supermarché	Marque industrielle FR	Conventionnel	3

Au fur et à mesure, on complexifie en affinant les renseignements que l'on peut recueillir soit par les discussions avec ceux et celles qui nous vendent ou nous donnent ces produits, soit en documentant à partir de ces premières réponses par le net.

Par exemple, on peut estimer le parcours du riz long grain lidl :

Producteur asiatique nord est Thaïlande [?](#) Transformateur en riz blanc [?](#)

Distributeur grossiste Pays Bas (Van Sillevoldt Rijst [?](#) Supermarché Montpellier [?](#)

Vous

Nbre de km : entre 9500 km et 10000km

Intermédiaires : au moins 4

Ces données sont accessibles sur le net.

Pas à pas, la cartographie s'enrichit de ces infos. On peut utiliser des codes couleurs pour identifier le type de produit (légumes, viande, produits transformés...), mode de production (bio, conventionnel...), durée du circuit (court, long)

Une fois que ces cartes sont avancées et documentées par chaque participantE, on peut en faire une analyse.

Posez-vous ces questions :

- Quelle part de votre alimentation vient de circuits courts ? De circuits longs ?
- Connaissez-vous les producteurs ?
- Quelles sont les conditions sociales de production ? (Conditions de travail, rémunération, etc.)
- Quels sont les produits pour lesquels on n'obtient aucune info sur leur production, sur la distance, sur leur impact environnemental, etc. ?
- Y'a-t-il des alternatives que je peux prendre en compte ?
- Sont-elles plus proches ? Y ' t-il des infos vérifiables sur les conditions de production ?
- Etc...

Il est intéressant d'analyser ces cartes ensemble pour petit à petit saisir le système alimentaire du collectif.

Les outils pour cartographier vont du crayon et papier/post-it au site gouvernemental Géoportail en passant par des logiciels libres de diagramme comme diagrams.net, sans oublier les applis de dessin comme celle de libre-office.

L'utilisation d'un tableur Excel ou libre-office calc peut également permettre de structurer les données.

Boussole de Démocratie AlimenTerre

Voici une **boussole de démocratie alimentaire**²¹ structurée autour de 8 dimensions clés. Elle permet d'évaluer ou de guider des initiatives en matière de systèmes alimentaires démocratiques, en prenant en compte les processus de démocratie sociale et économique.

Dimension	Définition / Enjeux	Questions clés / Critères d'évaluation
1. Inclusion	Participation active de toutes les catégories sociales, notamment les plus vulnérables, aux dispositifs alimentaires.	Qui participe ? Comment les publics précaires sont-ils intégrés ? Existe-t-il des barrières (langue, mobilité, statut...) ?
2. Contrôle populaire	Capacité des citoyenEs à décider, piloter, orienter les choix relatifs à l'alimentation et administrer les réponses.	Qui décide ? Les décisions sont-elles prises collectivement ? Y a-t-il une réelle autonomie des acteurs locaux ?
3. Jugement argumenté	Délibération éclairée fondée sur des connaissances partagées, des débats contradictoires, un accès à l'information.	Les choix sont-ils discutés publiquement ? Existe-t-il des espaces de débat ? Quelle est la qualité de l'information disponible ? Quels en sont les circuits ?
4.	Lisibilité des	Les données sont-elles accessibles et

²¹ Cette boussole a été élaborée par D.Paturel Collectif Democralim, F.Wallet UMR Agir, Y.Chiffolleau UMR Innovation

Dimension	Définition / Enjeux	Questions clés / Critères d'évaluation
Transparence	processus de décision, des règles, des flux financiers, de la provenance et transformation des aliments.	compréhensibles ? Les règles du jeu sont-elles connues ?
5. Engagement	Implication concrète des parties prenantes (citoyenEs, associations, professionnels des sys alim, éluEs, chargéE de mission,etc .) dans la durée.	Qui s'engage, et comment ? Quel est le degré d'investissement collectif et individuel ? Y a-t-il un ancrage dans le temps ? Relations entre bénévoles et salariéEs ?
6. Capacité à faire système	Aptitude à relier les dimensions sociales, économiques, environnementales, culturelles et politiques de l'alimentation.	L'initiative articule-t-elle production, distribution, consommation, santé, éducation, culture ? Y a-t-il une logique systémique ?
7. Pluralité	Reconnaissance et coexistence de visions, savoirs, cultures alimentaires et modèles d'action divers.	Une diversité d'acteurs est-elle présente ? Les savoirs populaires, professionnels, scientifiques sont-ils valorisés ?
8. Démocratie économique	Répartition équitable des ressources, accès aux moyens de production, gestion partagée dans les circuits économiques.	Qui contrôle les ressources ? Les structures sont-elles lucratives ou non ? Existe-t-il une maîtrise collective des outils ?

On peut utiliser la boussole pour :

- **Évaluation** d'initiatives alimentaires (ex : épicerie solidaire, PAT, jardins partagés, SCIC, réseaux AMAP...).
- **Diagnostic** participatif pour identifier les forces/faiblesses d'un dispositif.
- **Outil de plaidoyer** pour promouvoir une démocratie alimentaire transformatrice.

Les Cahiers de Formation de PEPS

N°1 Comprendre, déconstruire, lutter contre l'écofascisme - Janvier 2024

N°2 Pour une Europe des Peuples et du Vivant - Avril 2024

N°3 Pour une sécurité sociale de l'alimentation durable - Vers une écologie sociale des systèmes alimentaires - Septembre 2025

Réseau democracy alimenTerre: democracy.alimenterre@ancho.no

Edité par le collectif PEPS _Pour une Ecologie Populaire et Sociale

<https://confpeps.org/>

